

Jean-Baptiste Coyos

**"ÉCART ENTRE CONNAISSANCE ET USAGE D'UNE LANGUE MINORITAIRE :
MODELES THEORIQUES ET CAS DE LA LANGUE BASQUE"**

Point de départ : la connaissance et l'usage des langues minoritaires

Une observation générale empirique – Société et individu

L'objectif de cette contribution est le suivant : problématiser une observation empirique, à savoir ce que l'on peut appeler en termes intuitifs l'écart entre la connaissance d'une langue minoritaire et son usage. Il est en effet couramment constaté que la connaissance d'une langue minoritaire en contact avec une langue dominante n'a pas automatiquement pour corollaire son usage dans la vie courante, hors du lieu d'apprentissage¹. On va donc essayer de formaliser le rapport entre la connaissance d'une langue minoritaire et son usage en réunissant l'approche sociologique, celle portant sur les communautés linguistiques dans leur ensemble, et l'approche que nous qualifierons par défaut de psychologique, celle portant sur l'individu locuteur dans la communication « ordinaire », avec en particulier la relation canonique « duologique » ou communication duelle. En effet, c'est une évidence, ce ne sont pas les communautés linguistiques qui parlent mais les individus qui les composent. Pour cela, l'identification des facteurs induisant l'usage d'une langue minoritaire est nécessaire, leur nature et leur organisation doivent être mises à jour.

L'approche du phénomène s'appuiera sur les expériences de développement de politiques linguistiques variées en Pays Basque, le basque étant une langue minoritaire selon des modalités différentes suivant les territoires considérés au sein du domaine basque. On constate en effet, sans entrer dans une observation fine et détaillée, que malgré des efforts importants, en particulier dans l'enseignement de la langue et en langue, alors que la connaissance de celle-ci augmente, en particulier chez les jeunes dans la communauté autonome d'*Euskadi* (Alava, Biscaye, Guipúzcoa), son usage ne se développe pas en proportion. Ainsi il apparaît que, d'une façon générale, deux jeunes connaissant la langue et sachant que l'autre la connaît utiliseront plus fréquemment le castillan ou le français que le basque.

Qu'entend-on par connaissance et par usage ?

On entend ici par « connaissance » de la langue l'ensemble des savoirs métalinguistiques, jugements épilinguistiques, au même titre que les compétences linguistiques pratiques (orales, écrites, de codage, de décodage) ou culturelles de tous ordres du locuteur potentiel.

On entend par « usage » de la langue aussi bien sa présence dans le paysage linguistique, supports visuels, panneaux routiers, enseignes, signalétique, sa place dans les médias écrits, oraux, audiovisuels, que son emploi oral dans la relation dialogique entre locuteur et un allocutaire. C'est à cette dernière que nous donnerons la primauté dans notre réflexion. Pour autant, un panneau écrit, un message publicitaire, une annonce en langue minoritaire seront

¹. Nous pourrions multiplier les citations. En voici deux. Elena Blaya, technicienne au service socioéconomique de la Direction pour la Politique linguistique de la Generalitat de Catalogne, déclare par exemple : « Les gens savent le catalan, mais ils l'utilisent peu » (quotidien en basque *Berria*, 17/06/2006). Iñaki Martínez de Luna, sociolinguiste basque : « Il est connu que la compétence linguistique n'assure pas elle-même le choix de cette langue et son usage, comme langue de communication » (2004 : 19).

considérés comme un message linguistique, au même titre que celui émis par un locuteur à destination de son interlocuteur.

Quelques données chiffrées concernant la connaissance et l'usage de la langue basque

On connaît toutes les difficultés à évaluer finement la connaissance d'une langue minoritaire dans une communauté linguistique donnée et encore plus à évaluer l'usage de cette langue. Quoiqu'il en soit, les pourcentages de connaissance que donnent les enquêtes sociolinguistiques sont systématiquement supérieurs à ceux de l'usage, si tant est que ces deux types de données puissent être mises en rapport. Ceci se vérifie en Pays Basque. Voici en bref quelques chiffres significatifs.

De 1991 à 2001, on est passé pour l'ensemble du Pays Basque de 529 000 bilingues (22,3 %) à 634 000 bilingues (25,4 %)². Pour le Pays Basque de France, de 1991 à 2001, on est passé à l'inverse de 69 000 bilingues (33,1 %) à 55 000 bilingues (24,7 %) (Eusko Jaurlaritza, 2003). Dans la Communauté autonome basque d'*Euskadi*, en 2001, on comptait 32,2 % de bilingues dits actifs et 18,2 % de bilingues dits passifs.

Concernant l'usage, l'*usage oral réel dans la rue* est un domaine systématiquement étudié sur l'ensemble du Pays Basque depuis 1993 (Euskal Soziolinguistika Institutua, 2002). En 2001, 14 % des conversations sont en basque, avec des variations territoriales. En Biscaye et Guipúzcoa (29,9 %), il y a une légère augmentation, en Alava (3,3 %) une légère diminution. En Pays Basque de France (5,8 %) et en Navarre (6,7 %), l'usage quotidien se maintient plus ou moins.

Concernant la télévision, la chaîne de télévision entièrement en basque *ETB 1* avait en 1993 une audience globale de 5,5% en *Euskadi* et de 5,3% en 2004, malgré un nombre et un pourcentage de bascophones en augmentation³.

Concernant la lecture, en 2005 en *Euskadi*, 3,1 % des lecteurs ont comme langue usuelle le basque, 95,8 % le castillan et parmi ces derniers, 63,1 % ont exclusivement le castillan comme langue de lecture.

L'usage d'une langue étant de nature très variée, les mesures et données devraient être nombreuses dans les domaines d'emploi les plus divers. Nous donnerons quelques autres données chiffrées au cours de cet article.

Vers une description du rapport entre connaissance et usage d'une langue minoritaire : les facteurs induisant l'usage

Nature des facteurs induisant l'usage d'une langue minoritaire

Le conditionnement de la vitalité linguistique tel que défini par Grin et Moring est transposable au locuteur potentiel et à l'usage de la langue en contexte : « Language vitality is seen as requiring three conditions : the capacity to use the language ; opportunities to use it ; and the desire to do so » (2002 : 5). En effet même s'il n'y a pas de rapport direct de cause à effet entre la connaissance d'une langue minoritaire et son usage, la première est évidemment une condition sine qua non de la seconde. De même un contexte favorable et la volonté

². Le Pays Basque comprend en Espagne la Communauté autonome basque d'*Euskadi* (provinces d'Alava, de Biscaye et du Guipúzcoa) et la Communauté autonome de Navarre, et en France les provinces du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule dans la partie ouest du département des Pyrénées-Atlantiques.

³. Le même film d'Harry Potter doublé en basque et en castillan a été diffusé le même jour par *Euskal Telebista* sur ses deux chaînes. On a évalué à 15 000 les spectateurs pour la version basque et à 302 000 pour celle en castillan.

d'employer la langue sont indispensables. Ces trois types de conditions sont donc posés en termes de *conditions nécessaires et suffisantes* (*ibid.* : 80).

Les facteurs qui induisent l'usage, le comportement langagier, sont nombreux, de nature et de valeur diverses. Ces facteurs sont connus et c'est sur leur nature et leur organisation que nous souhaitons réfléchir⁴. Ils sont à apprécier au cas par cas, selon la langue minoritaire et la langue dominante en contact.

Voici un aperçu de leurs caractéristiques générales. Cet essai de typologie est construit sur des bases empiriques. On parlera de facteur au sens où chacun de ces paramètres contribue plus ou moins au résultat, c'est-à-dire à l'usage de la langue. On parlera de variables au sens où certains sont des facteurs dont la valeur varie, d'un individu à l'autre par exemple, ou d'une région à une autre.

- a) *Facteurs directs / indirects* On pourra différencier les *facteurs directs* qui agissent sur l'usage en situation de communication des *facteurs indirects*. Facteur indirect, ne signifie pas qu'il n'a pas d'impact : on peut citer par exemple l'utilité de la langue sur le marché de l'emploi, qui incite les jeunes à apprendre la langue et les parents à la faire apprendre (motivation pragmatique). Elle n'agit pas directement sur l'usage de la langue en contexte, au contraire de la compétence en langue par exemple qui elle est un facteur direct, comme l'attachement à la langue, la loyauté linguistique.

- b) *Facteurs individuels / contextuels / collectifs* On distinguera les *facteurs individuels* (propres au locuteur potentiel), les *facteurs contextuels* (contexte d'énonciation et allocutaire) et les *facteurs collectifs/sociaux*. Dans ce dernier cas, on dégage des critères non plus en situation de communication mais plutôt en observant la place des deux langues dans la société, la langue dominée dont on essaie d'évaluer l'usage, et la langue dominante. De cette place, on déduira des facteurs facilitant ou au contraire restreignant l'usage de la langue dominée. Dans les facteurs sociaux, on inclut tous les paramètres en relation avec l'usage de la langue dans la société : démographiques, économiques, politiques, juridiques, culturels, etc. Ces trois types de facteurs sont ensuite à classer en facteur direct ou indirect.

- c) *Variabilité ou pas des facteurs* Certains de ces facteurs sont de *type variable*, d'autres facteurs sont de *type oui / non*. Un exemple de facteur de nature variable, c'est celui à nouveau de l'attachement à la langue, car il n'est pas le même selon les locuteurs. Le caractère officiel ou pas de la langue lui est unique⁵.

Une autre question est celle de l'impact variable de certains facteurs sur l'usage, alors que d'autres sont de *type sine qua non* comme une compétence linguistique minimale.

Identification et organisation des facteurs

Les facteurs tels que nous les présentons ne sont que des étiquettes descriptives que nous essaierons d'explicitier sans prétendre en donner une définition théorique définitive⁶.

⁴. La liste que nous proposons ci-dessous est à prendre avec prudence car il semble que l'on pourrait la multiplier, du moins en ce qui concerne les facteurs sociaux (collectifs). Elle est issue de notre observation empirique de l'usage de la langue basque en Pays Basque et de la lecture de travaux de sociolinguistes.

⁵. Ce statut juridique de la langue peut aussi varier au cours du temps, comme d'ailleurs tous les autres facteurs. Mais dans ce travail l'observation toute théorique se fait à un moment donné, en synchronie. On sait également qu'il y a des déclinaisons diverses du caractère officiel d'une langue, co-officialité (comme en *Euskadi*), officialité dans une partie du territoire (comme en Navarre), législation qui l'accompagne ou absence de législation.

⁶. On sait que la terminologie en sociolinguistique est riche, parfois redondante, mal définie, non univoque.

a) Les facteurs propres au locuteur potentiel

- Certains de ces facteurs sont communs à l'usage d'une langue minoritaire et d'une langue dominante. Le premier est celui de la *compétence linguistique*. A la compétence strictement linguistique d'encodage oral et écrit s'ajoute la compétence culturelle ou encyclopédique, ensemble des savoirs implicites sur le monde (Kerbrat-Orecchioni : 17). Ces compétences font partie de ce que nous avons appelé plus haut la connaissance de la langue. Si je ne connais que quelques mots et expressions de la langue minoritaire, malgré une attitude très favorable envers cette langue, je l'utiliserai très peu et dans des contextes très réduits (salutations par exemple et ensuite emploi de la langue dominante).

Remarquons que l'usage pourrait figurer parmi les facteurs indirects puisqu'il agit directement sur la compétence : en principe, plus un apprenant utilise une langue, plus sa compétence augmente.

Nous intégrerons ce que Kerbrat-Orecchioni appelle les « déterminations psychologiques et psychanalytiques » (1997 : 17) dans un ensemble de trois facteurs.

- Le facteur *insécurité linguistique* ou confiance linguistique peut être décrit ainsi : le locuteur potentiel considère sa propre pratique linguistique comme non ou peu conforme à l'idée qu'il se fait des normes, à savoir la variété de langue à utiliser dans la situation de communication en fonction de l'interlocuteur, mais aussi concernant les normes prescrites par l'autorité de standardisation de la langue minoritaire s'il y en a. L'insécurité entre en compétition avec la motivation à utiliser la langue et la perception positive de la langue.

- Dans le facteur *attitude envers la langue*, on pourra distinguer *motivation (désir de langue selon certains, volonté)* et *loyauté* envers la langue (terme utilisé plutôt dans le cas des locuteurs natifs). On peut illustrer ainsi un effet de la motivation : même si je ne suis pas très compétent en langue, je vais l'employer systématiquement quand je sais que j'ai affaire à des locuteurs de celle-ci. Martinez de Luna distingue la motivation identitaire (*motibazio izanarazlea*), la motivation pragmatique (évoquée plus haut à propos de l'utilité sur le marché de l'emploi) et la motivation de succès (*arrakasta motibazioa*), lorsque par exemple la langue basque est rattachée à des personnalités connues du sport ou de la musique (2004 : 16).

- Le troisième facteur est celui de la *perception de la langue* ou *image de la langue* : au plan subjectif la perception positive ou négative de la langue minoritaire (tous les locuteurs n'ont pas la même image de la langue : archaïque ou moderne, dévalorisante, marginale, marginalisante ou fédératrice, politisée, symbole d'identité, authentique, etc., etc.), au plan opérationnel la fonctionnalité, la souplesse, la convivialité que le locuteur potentiel lui attribue. D'après certaines enquêtes, une partie des jeunes en *Euskadi* estimerait que le basque n'est pas une langue agréable, vivante. Ils ont du mal à jouer avec, et donc ils ne l'utilisent pas dans les lieux informels. Ils accorderaient la fonction communicative au castillan. Cela rejoint ce que note ici même Joan Costa Carreras à propos du catalan : « Les langues dominantes qui cohabitent avec lui fournissent toujours une solution perçue comme vivante et naturelle, souvent la seule connue par les locuteurs » ("Réflexions sur la diffusion de la norme linguistique catalane"). Le dernier point toutefois est directement lié à la compétence linguistique.

b) Les facteurs propres à l'interlocuteur et à la situation de communication

S'il y a réflexivité, en effet l'émetteur du message est aussi son premier récepteur (Kerbrat-Orecchioni : 21), il a également réciprocité. L'interlocuteur est un locuteur potentiel, comme le locuteur est un interlocuteur potentiel⁷.

⁷. On pourra distinguer l'interlocuteur ou « récepteur visé », de l'audience, du destinataire indirect et des récepteurs additionnels (Kerbrat-Orecchioni : 23).

- Et donc les facteurs énumérés ci-dessus s'appliquent aussi à l'interlocuteur (allocutaire, récepteur) : le facteur compétence dans sa composante d'interprétation, de décodage, et les facteurs attitude, insécurité, perception. Toutefois le déclencheur principal de l'interlocution sera la connaissance (s'il le connaît) ou la perception (s'il ne le connaît pas) qu'a le locuteur potentiel de son interlocuteur et donc l'attitude de ce dernier. C'est pourquoi dans le schéma que nous proposons en fin d'article, nous n'avons visualisé que la *compétence* (connue ou supposée) et l'*attitude* (connue ou supposée) de l'interlocuteur. Dans le cas d'un locuteur peu fluide, peu sûr, le rôle facilitateur de l'interlocuteur peut être grand.

- Le *thème du discours* (thématique de l'interlocution) peut parfois induire le choix de la langue (sujet scientifique par exemple), pour des langues mal équipées ou dans le cas de locuteurs peu sûrs dans la langue minoritaire. Ce n'est pas un facteur à prendre systématiquement en compte ; nous le ferons pas figurer dans le schéma en fin d'article.

- Mis à part l'allocutaire et la thématique, le *contexte d'interlocution* lui-même ou contexte situationnel est un facteur important, avec de nombreuses composantes⁸. Les spécialistes de l'énonciation parlent d'« univers du discours » qui inclut les données situationnelles et les contraintes « thématico-rhétoriques » (Kerbrat-Orecchioni : 21). En situation d'énonciation, on rencontre une contrainte souvent signalée : ne pas brusquer, se couper des tiers non locuteurs et donc l'usage de la langue dominante en présence d'un seul non-locuteur de la langue minoritaire.

Le contexte d'interlocution est lié aux réseaux relationnels d'échanges du locuteur potentiel dans sa vie quotidienne, familiale, professionnelle, associative, de loisirs, etc. C'est la dimension sociale de la relation de communication.

c) Le contexte socio-culturel-démographico-économico-politico-législatif

Ici ce sont les caractéristiques de la communauté linguistique au sens le plus large et des réseaux relationnels du locuteur potentiel que l'on présente, et il y a une spécificité des communautés à langue minoritaire par rapport à celles à langue dominante. Ce sera selon le cas un cadre législatif moins favorable ou une absence de reconnaissance légale de la langue, une concentration démographique des locuteurs faible, une absence de la langue quasi-totale dans les grands médias, etc., etc.

Ces caractéristiques constituent des facteurs facilitant ou au contraire freinant l'usage de la langue par les individus potentiellement locuteurs. Par contre ce ne sont pas des facteurs de type *sine qua non*. Même une interdiction totale de parler une langue, on pense à la période franquiste en Pays Basque d'Espagne par exemple, ne peut empêcher tel ou tel membre de la communauté linguistique d'employer la langue interdite.

- Le *statut juridique de la langue et le cadre législatif*. C'est par exemple le caractère officiel de la langue minoritaire ou pas, les lois qui la concernent ou l'absence de loi⁹. « Typiquement,

⁸. Pour éviter tout ambiguïté, C. Kerbrat-Orecchioni propose de parler de « cotexte » quand il s'agit du seul contexte verbal ou contexte discursif, p. 35.

⁹ En Euskadi, on a l'*Euskararen erabilpena araukotzeko oinarrizko legea – Ley básica de normalización del uso del euskara* (10-1982, 24/11/82). Mais la législation espagnole, elle aussi, garantit l'enseignement des langues propres aux Communautés autonomes puisque le Tribunal constitutionnel (Sentencia del Tribunal Constitucional 82/1986) a indiqué que « l'Etat dans son ensemble (inclus les Communautés autonomes) a le devoir constitutionnel d'assurer la connaissance du castillan comme de la langue propre de la Communauté, qui a le caractère de langue officielle..., ceci suppose, naturellement, que chaque langue doit être enseignée dans les centres scolaires de la Communauté avec l'intensité qui permet d'atteindre cet objectif. Un tel devoir ne dérive pas seulement du Statut (d'autonomie), mais de la Constitution elle-même (art. 3) » (Agirreazkueanaga, 1998 : 343). En France la langue basque comme les autres langues de France hormis le français n'a aucune reconnaissance officielle ; toutefois son enseignement pris en charge en grande partie par les pouvoirs publics se développe.

en contexte minoritaire, le groupe minoritaire a un statut juridique faible. Privé de droits linguistiques et peu nombreux, l'endogroupe aura une faible vitalité ethnolinguistique sur le plan institutionnel et social » (Landry, 2002 : 13).

- *Le contexte politico-administratif*. C'est-à-dire le soutien et la place donnée à la langue minoritaire par les pouvoirs publics. Il n'y a pas un consensus en Pays Basque, même en *Euskadi*, sur la politique linguistique et d'une ville à l'autre l'action des pouvoirs publics, les moyens mis en oeuvre ne sont pas les mêmes. En comparaison en Pays Basque de France, la politique linguistique est très en retrait, le facteur contexte politico-administratif est peu actif, même s'il évolue dans le sens d'un renforcement.

- *L'image de la langue* dans la société. Elle est bien sûr complexe, résultante des points de vue individuels, de ceux émanant des institutions et pouvoirs divers. On peut alors distinguer la perception, dimension passive, et la (dé)valorisation, dimension active. On a évoqué cette image à propos du locuteur potentiel. Ici, les non-locuteurs sont aussi à prendre en compte. Dans le cas de la langue basque, la pression sociale contre son usage existe également, plus ou moins affirmée, très souvent mêlée à des considérations politiques. L'indifférence aussi a cours dans cette compétition des langues.

- *La concentration démographique*. Plus la concentration de locuteurs de la langue est grande, plus on aura de chances de pouvoir l'utiliser et tendance à l'utiliser (et plus les non-locuteurs seront poussés à l'apprendre), sachant que la densité des relations entre locuteurs a encore plus d'importance (Martinez de Luna, 2004 : 20). C'est ici aussi qu'on prendra en compte l'apport de population extérieure non locutrice, la distribution géographique des locuteurs.

- *La place de la langue dans le monde du travail*, dans les échanges économiques et le facteur qui en découle l'*intérêt économique et professionnel* (emploi) ont été brièvement évoqués plus haut. On sait l'importance grandissante que prend l'économie dans nos sociétés et combien c'est un enjeu important pour les langues minoritaires.

- *La place de la langue dans les loisirs* (sports, culture), les *médias*, les *nouvelles technologies* (production / offre). Chez les jeunes, ce facteur est essentiel. On considère généralement que la « consommation » de médias en langue en basque n'est pas en rapport avec le nombre de locuteurs (on a vu l'exemple de la télévision), pas à la hauteur non plus du nombre de ces médias de plus en plus diversifiés¹⁰.

- *La langue du système éducatif* La langue minoritaire comme langue dans et d'enseignement a un effet sur le nombre de locuteurs, sur leur degré de compétence, mais aussi sur l'image de la langue dans la société. Cette scolarisation peut se traduire par des modalités très diverses comme en Pays Basque, par exemple, selon les modèles pédagogiques (initiation, bilingue à parité horaire ou immersif), le niveau d'enseignement de la maternelle à l'Université. Un exemple : en *Euskadi*, parmi les candidats à l'entrée à l'université, 52 % ont passé les épreuves d'admissibilité en basque en 2005-2006, contre 27 % en 1995-1996.

- *La langue des contextes formels*, non familiers, et le rapport entre *langue standard et variétés locales*. Plutôt que de faire de ce dernier un facteur à part, on regroupe ici le niveau de normalisation atteint dans les domaines formels, y compris enseignement et administration déjà évoqués, et le rapport entre langue standard et variétés dialectales. En Pays Basque, 54 % des jeunes bascophones (entre 13 et 14 ans) ne connaissant pas le dialecte ou la variété locale et à l'inverse 19 % de ces jeunes connaissent la variété locale mais pas le basque unifié (*euskara batua*) (Martinez de Luna, 2004 : 15)¹¹.

¹⁰. C'est dans ces domaines et par l'éducation scolaire et familiale que l'on va favoriser l'« enculturation », c'est-à-dire l'« appropriation des éléments culturels propres » à la communauté linguistique (Landry, 2002 : 20).

¹¹. Martinez de Luna opère une distinction et considère que dans ces deux cas de figure, si ces jeunes font partie de la « communauté linguistique » (*hizkuntz komunitatea*), ils ne font pas partie de la « communauté des locuteurs » (*hiztun komunitatea*) puisqu'ils ne peuvent communiquer avec l'ensemble des bascophones (2004 : 15-16). Il conclut, p. 33, que beaucoup de bascophones restent en dehors de la « communauté des locuteurs ».

Concernant l'aspect langue des contextes formels, on sait par exemple l'importance qu'a eue l'Eglise dans la sauvegarde de la langue basque, dans son usage écrit et dans sa reconnaissance comme langue de la vie spirituelle. Cela a permis à la langue d'avoir un certain prestige qui à l'heure actuelle ne peut plus se fonder sur la religion, moins présente et où le castillan ou le français dominant. Seul, à l'heure actuelle, le domaine de l'enseignement peut être considéré comme « normalisé » en *Euskadi* (Martinez de Luna, 2004 : 26).

- *La langue de l'environnement proche* : langue de la famille, du voisinage, du cercle d'amis, des associations auxquelles on participe. En Pays Basque, 45 % des jeunes de 13 et 14 ans parlent uniquement en castillan ou français à la maison et 21 % principalement dans l'une de ces langues (Martinez de Luna éd., 2000 : 138). La langue de la famille dans l'enfance, ici on n'est plus en synchronie, a son importance sur la compétence en langue ou la capacité à récupérer la langue minoritaire. Mais surtout, l'utilisation de la langue en famille agit en synergie avec l'école pour former des locuteurs fluides dans tous les domaines. A l'inverse, on constate qu'une fois quitté le système scolaire, les compétences linguistiques des locuteurs qui vivent dans un environnement où la langue minoritaire est peu présente diminuent. Les données montrent que ce sont les jeunes qui ont eu le basque, ou le basque avec le castillan ou le français, comme première langue qui atteignent les meilleurs niveaux de connaissance et d'usage (Martinez de Luna éd., 2000 : 112).

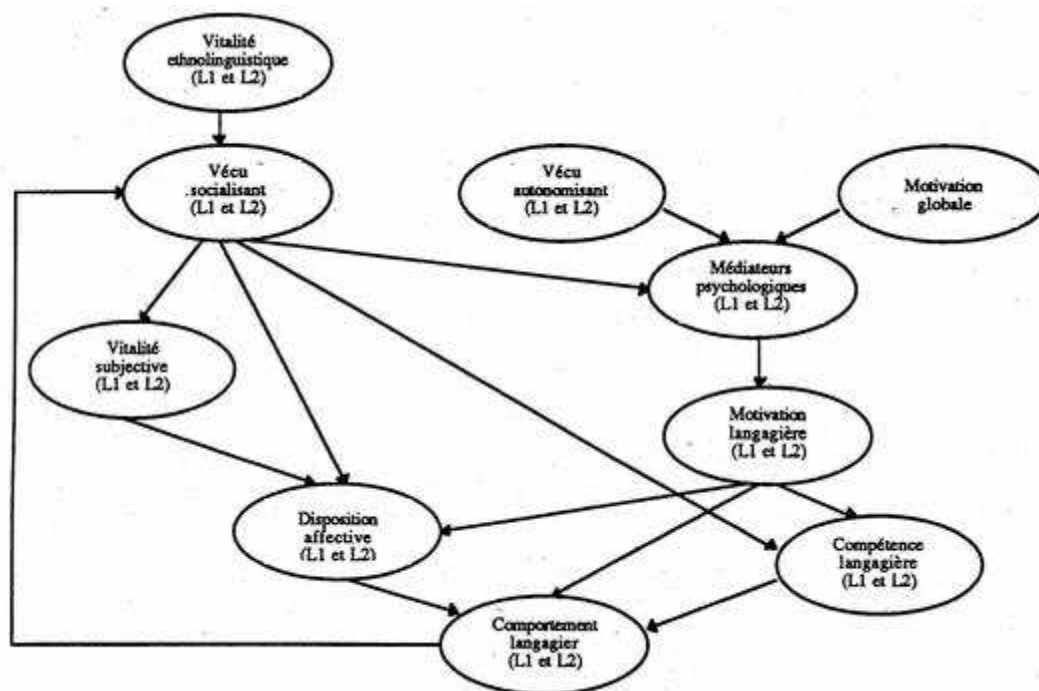
L'ensemble de tous ces facteurs induisant l'usage ou pas d'une langue minoritaire est présenté dans un schéma en fin d'article.

Aperçu de quelques modélisations

Nous allons évoquer dans ce paragraphe deux modèles théoriques qui ont pour objet de présenter la problématique de l'usage des langues minoritaires, ceci sans prétendre à l'exhaustivité. Leur objet n'est pas spécifiquement de modéliser ou de visualiser par l'intermédiaire d'un schéma l'écart entre connaissance usage d'une langue minoritaire. Mais ils nous permettront d'alimenter la réflexion concernant les facteurs que nous avons présentés plus haut.

Le modèle de Rodrigue Landry (2002 : 44)¹² : « Modèle du comportement langagier autodéterminé »

¹². Pagination du texte "Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone" dans <http://www.acef.ca/liens/crde/articles/10-landry.html>. Rodrigue Landry est enseignant à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada).



Ce modèle dit du « comportement langagier autodéterminé » fait partie d'un vaste ensemble de concepts définis, de figures et de modèles schématisés (2002). Le modèle général met à jour les conditions nécessaires pour « contrecarrer les forces du déterminisme social qui favorisent l'érosion graduelle des minorités linguistiques » (2002 : 25), en s'appuyant en particulier sur l'élaboration d'une pédagogie spécifique aux langues minoritaires. L'approche est dynamique et se fonde sur la « dialectique société-individu » et leur « déterminisme réciproque » (2002 : 14), tendance autonomisante et déterminisme social.

Le modèle du « comportement langagier autodéterminé » ci-dessus prend en compte la langue minoritaire (L1) et la langue dominante (L2). Il est représenté sous forme d'un arbre renversé, avec des flèches à sens unique qui aboutissent au « comportement langagier » pour les deux langues en contact. Seul ce dernier retourne au « vécu socialisant ».

Le point de départ, la « vitalité ethnolinguistique », prend en compte les différents champs démographique, économique, politique et culturel (nos facteurs sociaux ci-dessus). « Deux forces opposées contribuent au développement psycholangagier en contexte bilingue. La première relève du déterminisme social et englobe l'ensemble des contacts avec la langue minoritaire (L1) et la langue dominante (L2). Il s'agit du *vécu socialisant*¹³. Ce type de vécu favorise chez l'individu l'adoption des normes sociales dominantes (...). La deuxième force est constituée des éléments du vécu langagier et culturel qui contribuent à conscientiser la personne et à la rendre plus autodéterminée. Ces éléments constituent ce que nous appelons le *vécu autonomisant* » (2002 : 12-13). Ces deux vécus et la « motivation globale » aboutissent aux « médiateurs psychologiques » qui sont « des sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale » (2002 : 13). Ces derniers contribuent à la « motivation langagière ». Ces facteurs relèvent tous de l'individu. Les deux derniers, « disposition affective » et « compétence langagière », conjugués à la « motivation langagière » qui agit sur eux, conditionnent au final le comportement langagier.

Ce modèle théorique est fondé sur l'hypothèse que le « comportement langagier autodéterminé » sera le résultat combiné de ces deux vécus, un vécu socialisant permettant de vivre dans la langue minoritaire dans des contextes de vie significatifs (ex. : la famille,

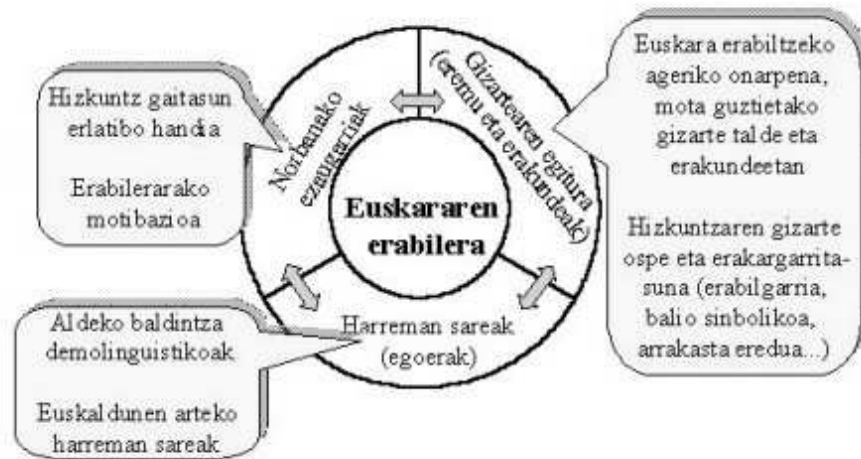
¹³. Italique de l'auteur. La pagination est celle de l'article sous forme de document électronique imprimé.

l'école, le réseau social) et un vécu autonomisant, qui aura permis de développer des sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale (...) » (2002 : 13).

Appuyé sur une connaissance approfondie de la situation du français au Canada, prenant en compte de façon dialectique les conditionnements sociaux et individuels, notons que le modèle n'intègre pas explicitement les conditions d'emploi de la langue en situation de communication. Le schéma lui-même ne met en évidence l'interaction, l'interdépendance entre les niveaux et les facteurs, que de façon partielle, laissant supposer qu'il n'y a action qu'à sens unique, de haut en bas.

Le modèle de Iñaki Martínez de Luna (2004 : 12)¹⁴ : « Hizkuntza biziaren euskarriak (edo erabileran eragiten duten faktoreak [Les supports de la vie de la langue (ou les facteurs qui agissent sur son usage)] »

**1. irudia: HIZKUNTZA BIZIAREN EUSKARRIAK
(edo erabileran eragiten duten faktoreak)**



Ce schéma vise à modéliser les conditions nécessaires à l'usage d'une langue minoritaire, ici le basque (*euskararen erabilera*), avec le résultat placé au centre (2004 : 32).

Les trois dimensions (*dimentsio*), caractéristiques individuelles (*norbanako ezaugarriak*), réseaux d'échange (*harreman sareak*) et structure de la société (*gizartearen egitura*), même si elles sont distinctes, agissent les unes sur les autres (2004 : 12). Ce schéma met bien en valeur

¹⁴. Iñaki Martínez de Luna est enseignant au Département de Sociologie de l'Université du Pays Basque à Leioa (Biscaye) et directeur de Hiznet, formation *on line* de politique linguistique (<http://hiznet.asmoz.org/>)

Traduction des différentes entrées : au centre *Euskararen erabilera* « Usage de la langue basque », *Harreman sareak (egoerak)* « Réseaux d'échange (situations) », *Aldeko baldintza demolinguistikoak* « Conditions démolinguistiques favorables », *Euskaldunen arteko harreman sareak* « Réseaux d'échanges entre bascopphones », *Norbanako ezaugarriak* « Caractéristiques individuelles », *Hizkuntz gaitasun erlatibo handia* « Compétence linguistique relative », *Erabilerarako motibazioa* « Motivation pour l'usage », *Gizartearen egitura (eremu eta erakundeak)* « Structure de la société (domaines et institutions) », *Euskara erabiltzeko ageriko onarpena, mota guztietako gizarte talde eta erakundeetan* « Acceptation visible de l'usage du basque, dans tous les types de groupes sociaux et institutions », *Hizkuntzaren gizarte ospe eta erakargarritasuna (erabilgarria balio simbolikoa, arrakasta eredua)* « Attractivité et image positive de la langue (maniabilité, valeur symbolique, modèle de succès) ».

cette interaction, alors que celui que nous proposerons ci-dessous met mieux en évidence l'action directe ou indirecte des facteurs sur l'usage en situation de communication.

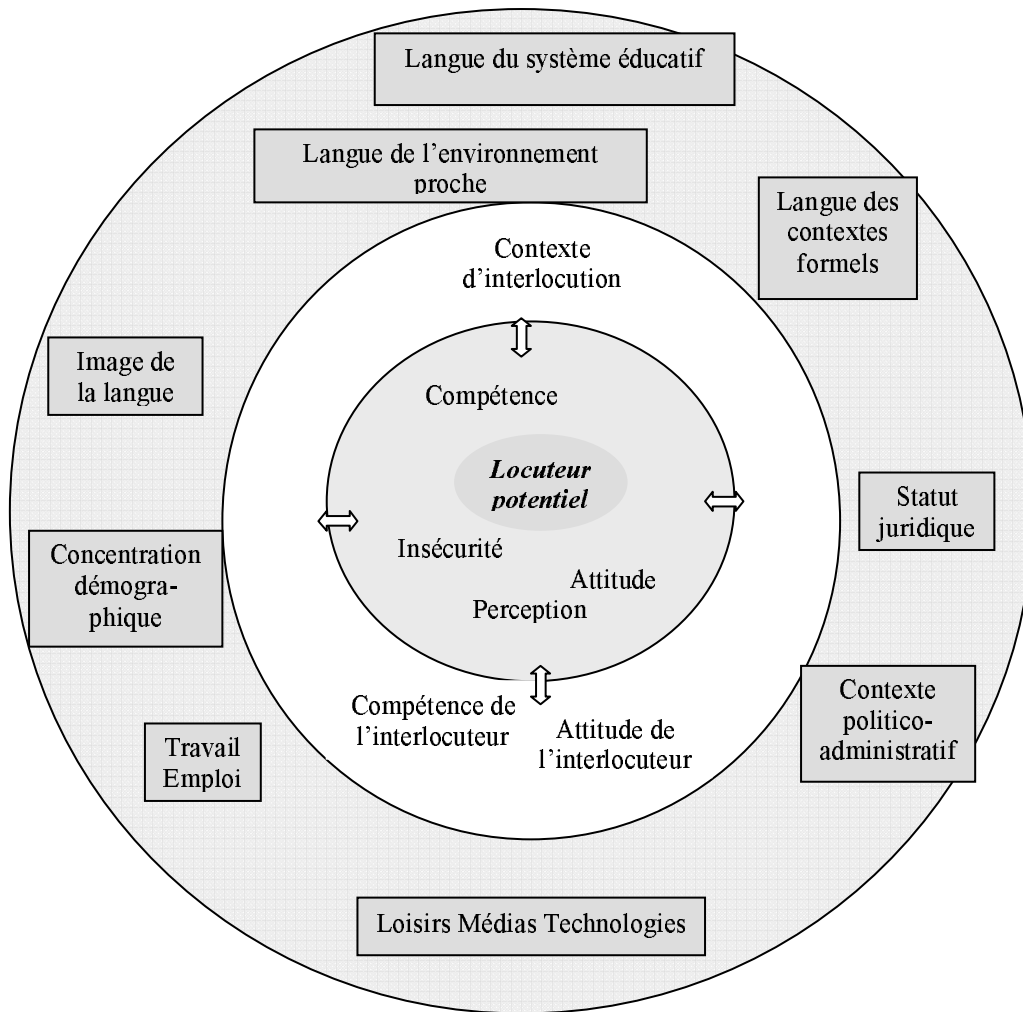
Concernant les caractéristiques individuelles en haut à gauche, à la compétence relative (*gaitasun erlatiboa*) et la motivation (*motibazioa*), il nous paraît utile d'ajouter deux autres facteurs individuels présentés plus haut, l'insécurité linguistique qui peut induire fortement le non-usage de la langue et la perception de la langue dans une moindre mesure.

Concernant la deuxième dimension, celle des réseaux d'échange (situations) (*harreman sareak (egoerak)*) en bas, Martinez de Luna insiste sur les conditions démographiques de ces réseaux (*aldeko baldintza demolinguistikoak*) : beaucoup de jeunes bascophones ont un milieu familial et relationnel proche principalement non bascophone, un tiers n'a aucun réseau bascophone dans les échanges quotidiens (2004 : 22), si l'on exclut la vie à l'école. Dans notre schéma ci-après les réseaux d'échange ne sont pas mis en évidence pour eux-mêmes, ils relèvent du contexte d'interlocution et d'un certain nombre de facteurs collectifs (concentration démographique, langue de l'enseignement, de l'environnement proche, du travail, des loisirs, etc.).

Le troisième niveau (*maila*) est celui de la structure de la société (domaines et institutions) (*gizartearen egitura (eremu eta erakundeak)*), en haut à droite. L'auteur y prend en compte l'acceptation de la langue dans tous les groupes sociaux et les institutions, et l'image sociale de la langue. On passe du *micro* niveau des réseaux d'échange personnels au *macro* niveau de la société (2004 : 25).

Le point faible de cette schématisation, nous semble-t-il, c'est qu'elle met sur le même plan les trois niveaux en n'axant pas comme nous le faisons l'usage sur le locuteur et son environnement, sur la relation de communication et son contexte. Son point fort, c'est qu'elle met en évidence leur interdépendance comme nous l'avons dit, en soulignant l'importance des réseaux d'échange des locuteurs et de leur nature comme activateurs de l'usage de la langue.

Un schéma provisoire des facteurs induisant l'usage d'une langue minoritaire



Le schéma que nous proposons pour conclure cette contribution reprend les facteurs présentés plus haut¹⁵. Perfectible, il n'a pas la prétention d'être la visualisation d'un modèle théorique élaboré intangible. Il est tout à fait compatible avec les autres modèles présentés. On retrouve d'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, les éléments retenus par les différents auteurs cités (capacité, opportunité, désir chez Grin et Moring, par exemple).

C'est le point de vue, la perspective qui change : celle-ci se fonde sur les *conditions d'emploi d'une langue en situation de communication*.

La disposition des facteurs postulés pertinents dans l'usage d'une langue minoritaire essaie de traduire leur nature en relation avec la situation de communication, et l'action directe ou indirecte de ces facteurs, d'où l'utilisation de cercles concentriques. Ces cercles ne doivent pas être compris comme étanches, tous les facteurs qui y sont disposés participant d'une façon ou d'une autre à l'usage de la langue minoritaire.

Le locuteur potentiel est placé au centre, une compétence minimale (en expression ou compréhension) étant une condition sine qua non de l'usage. Ceci ne signifie pas que l'unité de base est le locuteur mais bien le locuteur en relation dialogique. Si, comme dit plus haut, les communautés linguistiques ne parlent pas, c'est une autre évidence que le locuteur ne parle pas seul.

¹⁵. Il a été présenté en mai 2005 lors du colloque organisé par l'Association Universitaire des Langues de France intitulé *Politique linguistique et enseignement des Langues de France*.

Rappelons que nous avons donné en début d'article une définition large de la compétence sous le nom de connaissance de la langue, la compétence ici en serait la dimension opérationnelle. S'ajoutent les autres caractéristiques propres au locuteur potentiel : insécurité linguistique, attitude (motivation, loyauté) et perception de la langue.

Les flèches à double sens visualisent l'interaction dialogique, entre locuteur potentiel devenu locuteur et son allocutaire dans un contexte d'interlocution donné.

Dans le cercle extérieur, on retrouve les facteurs sociaux peut-être trop éparpillés, avec une énumération qui ne met pas en valeur leur interaction et leur impact sur l'usage. Leur présentation en deux blocs, structure de la société et réseaux d'échange de l'individu (Martinez de Luna), traduit mieux cette dynamique, même si elle est peu détaillée.

De ce parcours, il ressort que notre réflexion doit se poursuivre afin de mieux cerner les rapports entre connaissance et usage d'une langue minoritaire, la place des différents facteurs qui conditionnent cet usage et leur interaction. Il nous faut encore mieux formaliser la dialectique individu (locuteur) / société (communauté linguistique).

Références bibliographiques

- AGIRREAZKUENEGA, Iñaki (1998). "Principios, planificación y pluralismo lingüístico en Euskal Herria, 15 años de la ley del Euskara en la Educación, Administración y Medios". *Revista Internacional de los Estudios vascos*, 43, 2. Donostia – Saint-Sébastien : Eusko Ikaskuntza, pp. 341-354.
- COYOS, Jean-Baptiste (non publié). "Ecart entre connaissance et usage d'une langue minoritaire : essai de typologie des facteurs. Le cas de la langue basque". 26-27/05/2005. *Politique linguistique et enseignement des Langues de France*. Toulouse (France) : Colloque organisé par l'Association Universitaire des Langues de France.
- EUSKAL SOZIOLINGUISTIKA INSTITUTUA (2002). *Kale erabileraren IV. neurketa 2001. Emaitzak, Azterketak, Gogoetak* [4^{ème} mesure de l'usage de la langue basque dans la rue 2001. Données, Études, Réflexions], *Bat Soziolinguistika aldizkaria* [Bat revue de sociolinguistique], 43. Andoain (Espagne) : Euskal Soziolinguistika Institutua,
- EUSKO JAURLARITZA - GOUVERNEMENT AUTONOME BASQUE (2003). *Euskararen Jarraipena III - La Continuité de la Langue Basque III, Euskal Herriko Soziolinguistikako Inkesta 2001 - Enquête Sociolinguistique au Pays basque 2001*. Quatre volumes (quadrilingue) + CD-Rom ou sur www.euskadi.net/euskara. Vitoria-Gasteiz : Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.
- GRIN, François ; MORING Tim (2002). "Policy evaluation of language policy: Principles and methodology", in *Support for Minority languages in Europe*. 15/05/2002. Final Report. European Bureau for Lesser Used Languages & European Centre for Minority Issues, pp. 74-98.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980-1997). Chapitre I La problématique de l'énonciation. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin, pp. 11-33.
- LANDRY, Rodrigue (2002). "Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone". Novembre 2000. *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*. Moncton (Nouveau-Brunswick) : Université de Moncton. <http://www.acef.ca/liens/crde/articles/10-landry.html>.
- MARTINEZ de LUNA, Iñaki & BERRIO-OTXOA, Kontxesi zuzendariak [directeurs] (2000). *Etorkizuna curreikusten 99 : Euskal Herriko gaztetxoak eta euskara* [Regard sur l'avenir 99 : Les adolescents du Pays Basque et la langue basque]. Nafarroako Unibertsitate

Publikoa – Euskal Kultur Erakundea – Euskal Herriko Unibertsitatea : Iñaki Martinez de Luna argitaratzailea [éditeur].

- MARTINEZ de LUNA, Iñaki (2004). "Euskararen erabilera egokirako gizarte baldintzak [Les conditions sociales pour un usage adéquat de la langue basque]". 07/05/2004. *Egokitasuna Hizkuntzaren erabileran* [L'adéquation dans l'usage de la langue]. *VIII. jardunaldiak* [VIIIème colloque]. Bilbo/Bilbao (Espagne) : Mendebalde Kultur Alkartea, pp. 11-37.